

# GENEVE : LA LUTTE A L'HOPITAL

## UNE NOUVELLE ETAPE.

Le Grand Conseil doit aujourd'hui approuver cette politique. Or, pour les travailleurs hospitaliers, pour le personnel de l'Etat, cela signifie :

— qu'il n'y aura pas d'évaluation "objective et scientifique" du salaire comme promis, mais la recherche d'un compromis entre le Conseil d'Etat et les syndicats, pour "faire coulisser" le personnel de l'ancienne dans la nouvelle échelle.

— se prépare ainsi à fixer le salaire de manière plus ou moins arbitraire, en fonction des exigences de l'Etat (restrictions) et des besoins du marché du travail (nécessité d'améliorations pour garder le personnel déjà insuffisant, surtout le personnel soignant). Voilà à quoi se réduisent plusieurs années d'études "scientifiques" sur la nouvelle échelle !

— En même temps, l'Etat se prépare, avec la collaboration des représentants des travailleurs, à introduire ainsi la réglementation des salaires.

### LA GAUCHE UNIE ET LA PAIX DU TRAVAIL

Dans toute cette affaire, le Conseil d'Etat a une intention précise : **maintenir la paix du travail**. Il a en effet besoin de la collaboration docile des syndicats pour "lutter contre la surchauffe" et contrôler les salaires.

Bien plus, il lui faut accélérer les choses. En 1974, les conventions collectives seront rediscutées dans le secteur privé (métallurgie, puis horlogerie). En même temps, l'inflation s'accélère et tout le monde s'attend, pour l'année qui vient, à une nouvelle récession (déjà 1 1/2 millions de chômeurs en Angleterre, 1/2 prévus en Allemagne). Dans ces conditions, l'Etat ne peut rester neutre; il doit appliquer les objectifs de la "lutte anti-surchauffe" des patrons : restreindre les crédits, réglementer les salaires, freiner la consommation des travailleurs. C'est exactement dans ce sens qu'allait la convention (secrète) passée en juin dernier entre le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux. Et maintenant, il faut "donner l'exemple" dans le secteur public.

Malgré leur refus verbal du contrôle des salaires, malgré leurs attaques contre "les gros qui s'enrichissent", la plupart des directions syndicales et les partis de la "gauche unie" capitulent et acceptent de jouer le jeu. En proposant la commission paritaire et en la soumettant au cartel, Donzé (élu en novembre soi-disant pour "représenter les travailleurs") ne fait rien d'autre. Sous prétexte de discuter plus directement avec les représentants du personnel, il cherche à détourner les revendications des hospitaliers, à couvrir par un compromis, favorable aux intentions du Conseil d'Etat, l'échec de l'évaluation des fonctions. Et

ce ne sont pas le PS ou le PdT au Grand Conseil qui lui donneront tort !

### REFUSER L' "EVALUATION", PREPARER LA RIPOSTE !

Le mouvement des travailleurs hospitaliers a montré la seule voie pour une riposte des travailleurs : celle de l'action directe et unitaire. Pourtant, après trois mois, la mobilisation a diminué. La dernière assemblée générale l'a montré : le rapport de force était insuffisant pour faire céder, à court terme, le Conseil d'Etat.

Mais le mouvement n'a pas dit son dernier mot ! Comme le montre le dernier bulletin de la Commission de Popularisation et du Comité d'Action Unitaire, la participation à la commission paritaire a été acceptée dans un sens radicalement opposé à ce que veut Donzé : mettre à l'épreuve le Conseil d'Etat et se préparer à relancer la mobilisation s'il refuse de donner suite aux revendications (ce qui est à prévoir !).

Dans cette phase nouvelle de la lutte, la question d'une rupture claire avec la "paix du travail" et toute forme de collaboration de classe est plus que jamais centrale. Ni Donzé au gouvernement, ni les élus de la "gauche unie" au parlement, ni les discussions calfeutrées et secrètes autour du tapis vert ne prépareront les conditions d'une nouvelle riposte. Celle-ci dépendra avant tout de la mobilisation des travailleurs hospitaliers eux-mêmes et du travail d'explication, de préparation que la Commission de Popularisation et le Comité d'Action Unitaire développeront dans ce sens. Elle dépendra aussi de la popularisation dans tout le secteur public, tant il est vrai que la lutte des travailleurs hospitaliers sera décisive pour tout le personnel de l'Etat.

- 300 FRANCS ET 40 HEURES POUR TOUS !
- AUGMENTATION MASSIVE DES EFFECTIFS !
- NON A L'EVALUATION, NON A LA REGLEMENTATION DES SALAIRES !
- NON A LA COLLABORATION SUR LE DOS DES TRAVAILLEURS : DES NEGOCIATIONS PUBLIQUES ET OUVERTES !
- LA "PAIX DU TRAVAIL" NE PAYE PAS ! SEULE L'ACTION DIRECTE ET UNITAIRE PAYERA !